Je suis en total désaccord avec la décision brutale du gouvernement de supprimer, dès 2017, un nombre important de « contrats aidés ».

J'ai pu constater les vives réactions et les inquiétudes de nombreux élus, responsables d'établissements scolaires, responsables d'associations – notamment à caractère social – dirigeants de petites entreprises. Je suis intervenu auprès du Premier ministre et des ministres concernés pour soutenir sans réserve auprès d'eux la position de l'ensemble des associations regroupant les maires de France afin d'obtenir un « moratoire » qui se traduise, dans l'immédiat, par le maintien de tous les emplois aidés existants.

En effet, alors qu'il y avait, fin 2016, 497 000 emplois aidés dans notre pays, le gouvernement a décidé d'en supprimer 149 000 dès 2017.

Je sais qu'il est revenu en arrière dans certains domaines. Mais, dans de nombreux secteurs, les suppressions restent effectives. Elles sont brutales, n'ont donné lieu à aucune anticipation ni concertation et entraînent de lourdes difficultés.

Sur le fond, le débat est ancien. Ce n'est pas la première fois que de tels dispositifs sont mis en cause au motif qu'il faut privilégier ce qu'on appelle les « emplois réels » induits par les entreprises et l'économie.

Cependant, la réalité c'est que, même s'il faut bien sûr, tout faire pour que nos entreprises créent le maximum d'emplois… nous sommes encore loin – et resterons loin, du moins durant un certain nombre d'années ! – du compte. Il est clair que les entreprises et l'économie ne créent pas tous les emplois nécessaires, eu égard notamment au développement démographique de notre pays.

C'est pourquoi les emplois aidés sont précieux et nécessaires. Ils permettent d'assumer de nombreuses tâches utiles à la cohésion sociale.

Les emplois aidés ont le grand avantage de proposer – aux jeunes tout particulièrement, mais pas uniquement – de leur « mettre le pied à l'étrier » en vue de leur future insertion professionnelle.

Pour moi, c'est un impératif : il faut maintenir les contrats aidés.

Jean-Pierre Sueur

Phoca PDF